

Nos combats

Nous avons besoin de nouvelles variétés libres, plus adaptées au goût des consommateurs mais aussi aux contraintes techniques et écologiques croissantes.

Joris Miachon,
producteur de fruits dans la Drôme

Les luttes obligatoires doivent être adaptées à la réalité de terrain. Nous demandons l'instauration du devoir de production car les disparitions d'exploitations, d'emplois et de productions sont définitives.

Christian Schievenne, producteur de pommes dans le Tarn-et-Garonne

Pour le consommateur, l'origine du produit, pourtant obligatoire, n'est pas toujours claire. Nous voulons qu'elle soit clairement inscrite sur l'emballage des fruits et légumes frais et des produits transformés. Le consommateur doit pouvoir déterminer au premier coup d'œil l'origine du produit qu'il achète. Simplifier les emballages et suremballages, réel gaspillage économique et écologique, est nécessaire.

Sébastien Heraud,
producteur de fraises en Dordogne

Au cours de ma carrière, les distorsions de concurrence (importations massives à bas prix qui cassent durablement une campagne de fruits, dumping social ou écologique) m'ont fait plus de torts que les aléas climatiques et les ravageurs. C'est pourquoi, la CR demande que les produits ne correspondant pas à nos normes de production soient interdits à l'importation.

Bernard Oudard,
producteur de fruits en Seine-et-Marne

La section fruits et légumes



Jean-Louis Ogier
Producteur de fruits en Isère
Président de la section F&L

« La section fruits et légumes de la Coordination Rurale est composée de producteurs bénévoles. Nous avons choisi de conserver une section unique pour les fruits et légumes, car nos métiers diffèrent effectivement par la longueur du cycle de production, mais rencontrent dans l'ensemble des problématiques très semblables. Les préoccupations quotidiennes de notre métier, nous les relayons auprès des pouvoirs publics pour faire avancer nos propositions. Nous représentons les producteurs aux commissions nationales, régionales et départementales : Interfel, CTIFL, FranceAgriMer, CNFO... où nous donnons l'avis de vrais paysans, toujours dans l'intérêt des seuls producteurs. La section revendique une maîtrise des productions et des marchés, ainsi que des prix rémunérateurs pour tous les agriculteurs. Elle met également le renouvellement des producteurs au centre de ses réflexions ».

Coordination Rurale
- Section Fruits et Légumes -
1 impasse Marc Chagall - 32 000 AUCH

Animateurs : Florian Bèze
Tél. : 05 62 60 32 96 - Mobile : 06 44 33 25 58
E-mail : florian.beze@coordinationrurale.fr
Céline Roumieux
Tél. : 04 67 47 52 30 - Mobile : 06 95 91 52 43
Mail : paca@coordinationrurale.fr



Fruits



Christophe Oudard
Producteur en Seine-et-Marne



01/2018 - Impression BCR 32200 GIMONT - Ne pas jeter sur la voie publique

Défendre notre passion

Vivre de notre métier

Parole d'adhérent



Nicolas BUARD,
Arboriculteur à Sablons (38)

« Je me suis installé à 25 ans sur l'exploitation familiale. Malgré tous mes efforts, l'exploitation n'est aujourd'hui pas vraiment rentable. La faute aux prix, bien sûr, mais aussi à l'absence de politique volontariste pour l'arboriculture depuis plusieurs années !

Contrairement à l'Espagne, la France ne perçoit pas le potentiel de l'arboriculture, qui pourrait être un formidable vivier d'emplois au niveau local. Aujourd'hui, les agriculteurs sont loin de vivre le rêve européen face à une réglementation qui impose toujours plus de contraintes. En à peine 6 ans, j'ai déjà vécu deux crises.

Mon choix, même s'il est difficile économiquement, je ne le regrette pas car la passion du métier est la plus forte ! Mais je veux pouvoir tirer un revenu décent du métier que j'ai choisi.

Je me suis engagé à la Coordination Rurale pour porter de nouvelles propositions et faire enfin avancer les choses. »

Notre projet pour les productions fruitières



POUR LE DROIT À PROTÉGER NOS FRUITS ET LÉGUMES

S'il existe différentes méthodes pour cultiver les fruits et légumes, chaque agriculteur doit avoir le droit de protéger sa production avec les moyens légaux qu'il estime les plus adaptés pour sa production. Nos fruits et légumes s'exportent en tant que produits d'excellence, comportant une sécurité sanitaire maximale, et de grands efforts techniques ont été réalisés pour fournir en quantité, en qualité et au prix le plus juste la nourriture nécessaire à chaque Français.

Aujourd'hui, la perte de matières actives augmente cruellement le nombre d'impasses techniques, laissant les producteurs sans solution. Les traitements, qu'ils soient utilisés en agriculture biologique ou conventionnelle, sont nécessaires à la protection des végétaux ; il est donc indispensable de maintenir leur utilisation et leur diversité pour limiter l'augmentation des résistances.

Au niveau européen, la CR demande la mise en place d'autorisations de mise sur le marché communes pour éviter les distorsions de concurrence.

PULVÉRISATION ET GRAND PUBLIC : L'IMPOSSIBLE ÉQUATION

Au niveau national, les réglementations sur les zones non traitées (ZNT) sont compréhensibles pour préserver la santé des populations mais incompatibles avec l'urbanisation actuelle. Des maisons et des quartiers se construisent autour de nos parcelles et ce serait à nous de reculer ? La CR demande que les ZNT et les haies soient de la responsabilité des lotisseurs.

NON A L'IMPORTATION DE MARCHANDISES NE RESPECTANT PAS NOS NORMES DE PRODUCTION

Les producteurs français se plient à des contraintes environnementales parmi les plus fortes au monde. Nous importons plus de 50 % de notre consommation mais ces importations très concurrentielles sont souvent traitées avec des produits phytosanitaires interdits en France. Nous demandons que toutes les importations respectent nos normes de production.

À QUAND UNE CONTRACTUALISATION RÉALISTE ?

Dès mars 2011, la CR s'était opposée à la contractualisation obligatoire pour les fruits et légumes frais ; un dispositif fondamentalement inadapté à un marché de produits frais agricoles, tiré par la demande et non par l'offre, et qui ne protège absolument pas les agriculteurs contre les abus, leur faisant même perdre des marchés directs. Les dernières évolutions de la loi durcissant le dispositif ne vont pas dans le bon sens.

RAVAGEURS : DES PROTECTIONS À INSTAURER

De multiples maladies et ravageurs ont été importés en Europe, véritable passoire sanitaire qui laisse entrer tous les végétaux sur son territoire, sans aucune protection. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un véritable outil de prévention plutôt que de mesures curatives décidées bien souvent tardivement et peu efficaces dans la mesure où certaines maladies sont encore incurables.

POUR UNE FISCALITÉ ADAPTÉE À NOS MÉTIERS

La CR milite pour un système fiscal permettant de lisser le revenu (lorsqu'il existe !) par des DPA et DPI, sur un pas de temps élargi, avec des facilités d'utilisation et sans pénalité en cas de non réintégration dans le délai prévu.

INSTAURATION D'UNE TVA SOCIALE

Nos productions sont fortement dépendantes de main-d'œuvre et très touchées par le dumping social des importations. La CR propose depuis de nombreuses années l'instauration d'une TVA sociale calculée sur le montant « hors taxe » des produits, ce qui favoriserait la compétitivité française sur le marché national et à l'export.

Retrouvez l'ensemble de
notre projet sur le site internet :
www.coordinationrurale.fr